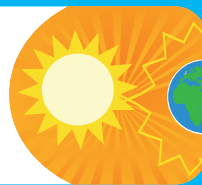


Développement durable et Stratégie air climat énergie : le Département agit



LE PATRIMOINE BÂTI DU DÉPARTEMENT (1 MILLION DE M²)

- Améliorer la performance énergétique des bâtiments
- Utiliser davantage le bois dans les constructions
- Mieux gérer les déchets de chantier
- Améliorer la qualité de l'air dans les collèges et les locaux accueillant la petite enfance

LE PARC DE VÉHICULES DU DÉPARTEMENT

- Remplacer progressivement les automobiles à énergie fossile par des véhicules propres
- Renouveler le parc d'engins d'entretien routier au profit de modèles plus récents et moins polluants



LES INFRASTRUCTURES ROUTIÈRES DÉPARTEMENTALES (4 680 KM)

- Favoriser des techniques moins polluantes sur les chantiers de construction et de rénovation des routes départementales : recours aux enrobés tièdes et aux matériaux recyclés
- Déployer les « routes intelligentes » avec capteurs, caméras et stations de comptage pour améliorer la surveillance du réseau et limiter les congestions
- Introduire le salage raisonné
- Poursuivre le fauchage raisonné et lutter contre l'ambrosie



L'ORGANISATION DES DÉPLACEMENTS EN ISÈRE (11,5 MILLIONS DE VOYAGES ANNUELS)

- Améliorer le bilan « carbone » des cars TransIsère avec l'introduction de véhicules roulant au gaz naturel sur les lignes fortes du réseau
- Favoriser les mobilités alternatives, en particulier le covoiturage
- Inciter aux changements de comportement en matière de déplacements : plateforme Libravoo...



LA RESTAURATION DANS LES COLLÈGES (37 000 REPAS QUOTIDIENS)

- Poursuivre la lutte contre le gaspillage alimentaire et la labellisation Ecocert « En cuisine » des restaurants scolaires
- Accroître la part de produits locaux dans la restauration et favoriser les circuits courts



L'ORGANISATION ET LA GESTION DES SERVICES DÉPARTEMENTAUX

- Optimiser les surfaces de bureaux et les environnements de travail, les déplacements professionnels et les trajets domicile - travail
- Favoriser les bonnes pratiques bas carbone au bureau
- Dématérialiser les demandes et les procédures



L'ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

- Identifier les vulnérabilités du Département face aux conséquences du changement climatique
- Intégrer les perspectives climatiques dans les projets d'investissement de construction et d'entretien à durée de vie supérieure à 20 ans.



LA SOLIDARITÉ AVEC LES ACTEURS ISÉROIS

- Encourager les collectivités, bailleurs sociaux, établissements médico-sociaux relevant de l'aide sociale du Département ainsi que les particuliers (sous condition de revenus) à s'inscrire dans cette dynamique de transition énergétique
- Soutenir le développement des énergies renouvelables par des aides financières (méthanisation, solaire thermique, chaufferie bois)
- Participer à la lutte contre la précarité énergétique